

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des
Investissements Internationaux

CREDIMI

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bourgogne - UB

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Denis MOURALIS, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux
Acronyme de l'unité :	CREDIMI
Label demandé :	UMR
N° actuel :	UMR 6295
Nom du directeur (2015-2016) :	M ^{me} Laurence RAVILLON
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M ^{me} Laurence RAVILLON

Membres du comité d'experts

Président :	M. Denis MOURALIS, Université d'Aix-Marseille
Experts :	M. Philippe ACHILLEAS, Université de Caen M. Mathias AUDIT, Université Paris Ouest Nanterre La Défense M. Éric DE MARI, Université de Montpellier (représentant du CoNRS) M. Benjamin REMY, Université de Poitiers (représentant du CNU)
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M ^{me} Cristina MAURO
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Louis de MESNARD, Université de Bourgogne M. Emmanuel RANC, Université de Bourgogne M. Didier TORNY, CNRS
Représentant de l'École Doctorale :	M. Patrick BOUCHET, ED n° 491, « Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires », LISIT

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'histoire du CREDIMI est riche et ancienne, puisqu'il a été créé en 1967 au sein de l'Université de Bourgogne, par M. Philippe KAHN, avant de devenir, en 1972, une unité propre de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique CNRS (UPR 130), puis une unité mixte de recherche (UMR 6295). Les recherches du CREDIMI se consacrent au droit des relations économiques internationales. Il a été dirigé par M. Philippe KAHN et M. Mahmoud SALEM jusqu'en 1998, puis par M. Éric LOQUIN, jusqu'en 2012, année où il a été remplacé par la directrice actuelle, M^{me} Laurence RAVILLON.

L'unité est localisée sur le campus de l'Université de Bourgogne, 4 bd Gabriel, à Dijon.

Équipe de direction

L'unité est dirigée par M^{me} Laurence RAVILLON. Son assistante est M^{me} Marianne MALICET, responsable administrative et M. Hamza CHERIEF est son assistant ingénieur.

Nomenclature HCERES

SHS2_1 Droit

Domaine d'activité

7- Sciences de la société.

Droit des relations économiques internationales.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	32	31
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	1
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	3	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
N7 : Doctorants	33	
TOTAL N1 à N7	71	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	17	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	19
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	4

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Le CREDIMI consacre ses recherches à la problématique juridique des relations économiques internationales, plus particulièrement à travers la notion de marché. Il a adopté une double approche :

- une approche sectorielle qui s'intéresse successivement à plusieurs marchés transnationaux spécifiques (médicament, sport, industrie spatiale, etc.). Le laboratoire s'efforce d'identifier les structures et les normes de ces marchés, notamment le contenu de la *lex mercatoria* ;
- une approche transversale qui s'intéresse à des instruments ou des notions qui sont au cœur des relations économiques internationales : arbitrage commercial international, exploitation et commercialisation des sources d'énergie, transferts internationaux de technologie, valeurs non-marchandes, etc.

La politique scientifique de l'unité est très stable, le CREDIMI continuant d'explorer ses thèmes de recherche, en utilisant la même méthode, qui lui est propre et qui a fait ses preuves : la collecte et l'exploitation des contrats internationaux et des sentences arbitrales internationales.

Le CREDIMI n'est pas organisé en thèmes de recherches fixes, ses membres participant aux différents projets selon leurs affinités et leurs souhaits. Dès lors, le comité d'évaluation a décidé de procéder uniquement à une évaluation globale de l'unité, en accord avec sa direction.

Avis global sur l'unité

L'appréciation générale du comité d'experts sur le CREDIMI est excellente. La méthode inspirée des sciences expérimentales, est très originale en droit mais porte ses fruits : les chercheurs du CREDIMI sont extrêmement productifs, tant à titre individuel que collectif. Par ailleurs, le rayonnement du laboratoire, en France et à l'étranger, est exceptionnel. Dans le domaine du droit des relations économiques internationales, les travaux du CREDIMI constituent une référence incontournable. En outre, l'insertion professionnelle de ses diplômés est très bonne.

Points forts et possibilités liées au contexte

Plusieurs points forts doivent être signalés :

- la visibilité de l'unité en France et à l'étranger ;
- l'implication du CREDIMI dans la vie de l'université et de la faculté (un vice-président et le doyen sont issus de l'unité) ;
- sa méthode de recherche inspirée des sciences expérimentales, très originale en droit ;
- la pluridisciplinarité de l'unité, qui comprend notamment des internationalistes de droit privé, de droit public et des historiens du droit, qui mènent des travaux communs avec les chercheurs de la faculté de pharmacie, avec des économistes (par ex. : colloque sur la Banque centrale européenne) ;
- la très forte présence des chercheurs du CREDIMI dans l'édition française (responsables de chroniques ; rédacteurs en chefs de plusieurs grandes revues, etc.) ;
- le soutien sans faille de l'Université de Bourgogne pour laquelle le CREDIMI apparaît comme une « pépite », une unité innovante qui participe à la formation de la doctrine et à l'excellence scientifique de l'université ;
- l'attractivité du CREDIMI auprès des enseignants-chercheurs (12 nouveaux arrivants au cours de la période évaluée) ;
- l'excellente cohésion de l'équipe, les nombreux échanges, la véritable vie de laboratoire ;
- l'existence d'un vaste champ de recherche qui est loin d'être épuisé ;

- un champ de recherche en prise avec les enjeux actuels et futurs : mondialisation de l'économie, environnement, exploration spatiale, etc.

Points faibles et risques liés au contexte

Malgré les nombreux points forts, le CREDIMI souffre des risques liés à un probable désengagement du CNRS qui envisage de le faire passer au statut de FRE (Formation de Recherche en Évolution), ce qui serait le prélude à la rupture des liens avec le CNRS qui sont pourtant au cœur du projet de l'unité. Dès l'origine, ces liens ont inspiré la méthode de recherche de l'unité par exemple dans le domaine de l'exploitation des contrats et des sentences arbitrales. Selon les informations communiquées au comité d'experts pendant la visite, le CNRS considère que le CREDIMI est une unité de très grande qualité, qui correspond à ses attentes, mais n'a pas réussi à attirer un nombre significatif de collègues du CNRS.

Les incertitudes quant au futur statut du CREDIMI par rapport au CNRS semblent d'ailleurs consommer une part trop importante de l'énergie de l'équipe.

A ces incertitudes vient s'ajouter une difficulté organisationnelle : en effet, la responsable administrative de l'unité, qui est une personne-clé dans le fonctionnement de l'unité, va prendre sa retraite prochainement, sans que son remplacement soit assuré.

Comme d'autres unités de recherche, le CREDIMI risque également de souffrir à l'avenir du recul du financement provenant des collectivités locales.

Recommandations

Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur son avenir, le CREDIMI devrait tenter de clarifier les relations avec le CNRS de manière durable. Il pourrait s'efforcer de recruter au moins deux chargés ou directeurs de recherche CNRS, soit par mutation, soit par création de postes, afin de pérenniser le statut d'UMR. Le statut FRE pour une période de deux ans permettrait d'engager ce mouvement. Une autre piste envisagée avec beaucoup d'intérêt serait un rapprochement de l'unité avec d'autres UMR.

Par ailleurs, il conviendrait d'intensifier la prospection en vue de l'obtention de contrats de recherche. S'agissant des publications, il serait souhaitable d'intensifier les publications et la communication en langue étrangère ainsi que de poursuivre le projet de publication électronique et de mise en ligne des sentences arbitrales et contrats internationaux recueillis par le centre (contrathèque).

Enfin, le comité d'experts ne peut que recommander que le départ à la retraite de sa responsable administrative puisse être compensé.